



**Débat public du Conseil de sécurité
sur la consolidation de la paix en Afrique de l'ouest**

09 août 2006

**Déclaration de Ahmedou Ould-Abdallah
Représentant spécial pour l'Afrique de l'ouest du Secrétaire général de l'ONU**

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Représentants permanents,

Je voudrais vous féliciter pour l'heureuse initiative de ce débat. Cette séance témoigne de l'importance que le Conseil de sécurité accorde aux questions de paix et de sécurité en Afrique de l'ouest.

Je voudrais commencer par les observations suivantes :

L'Afrique de l'ouest est une région en transition. Transition politique, de l'ère des partis uniques vers la démocratie multipartite, et transition des économies dirigées vers des économies plus libres avec un plus grand rôle pour le secteur privé. C'est aussi une région en transition démographique, avec une population très majoritairement jeune. Les 15 Etats Membres de la CEDEAO, l'organisation sous-régionale, comptent une population d'environ 270 millions d'habitants, dont 60% ont moins de 30 ans. Largement sans emploi, la grande majorité de ces jeunes, au lieu d'être source d'espoir, constitue une menace pour la stabilité. Depuis bientôt deux décennies, la guerre est devenue leur premier « employeur ».

La migration irrégulière des jeunes se transforme progressivement en défi politique majeur pour les gouvernements de la sous-région. Un défi qui constituera une menace lourde de conséquences si elle n'est pas traitée à temps.

Le défi des menaces nouvelles

Monsieur le Président,

Comparée à la situation d'il y a cinq ou dix ans, les progrès, en matière de paix et de sécurité en Afrique de l'ouest, sont réels. Le Conseil devrait renforcer son appui à ces efforts, en particulier dans deux domaines : la consolidation des progrès réalisés et l'action préventive.

En termes de risques, les frontières nord et est de l'Afrique de l'ouest demeurent poreuses et fragiles. Cela est également le cas de nombreuses frontières entre Etats à l'intérieur même de la sous-région. Les zones frontalières sont les lieux d'intenses activités légitimes de commerce et d'échanges. En même temps, elles hébergent des activités criminelles multiples : trafics d'armes, de drogue et de ressources naturelles.

Dans la partie méridionale, le long du Golfe de Guinée, tout comme dans la bande sahélienne, des groupes religieux, respectivement Evangélistes ou Islamistes, sont actifs. Des fonctions sociales, naguère assumées par l'Etat, sont assumées par ces groupes : construction de centres de santé, d'écoles, de puits, assistance aux plus démunis, etc.. A côté de ces groupes, les anciennes confréries musulmanes et les églises chrétiennes apparaissent de moins en moins « compétitives ».

Une menace émergente à mentionner ici est le développement de la piraterie en haute mer.

Monsieur le Président,

En dépit de tous ces défis, l'intégration en Afrique de l'ouest continue de faire des progrès. La sous-région est plus intégrée, politiquement et économiquement. La voix de la CEDEAO s'affirme de plus en plus dans la gestion des crises sous-régionales. A ce niveau, il faut donner crédit au Secrétaire exécutif de la CEDEAO, le Dr. Mohamed Ibn Chambas. De même, le Nigeria est un Etat de plus en plus indispensable dans la région et qui, avec le Ghana, contribue à concurrence de 80% au budget de la CEDEAO.

L'engagement des Nations Unies

L'ONU continue d'appuyer l'Afrique de l'ouest dans ses efforts de paix. Elle est un acteur influent et largement accepté par les populations. Ses missions dans la sous-région comprennent : l'UNOWA (sous-régional), le BINUSIL (Sierra Leone), la MINUL (Liberia), l'UNOGBIS (Guinée Bissau) et l'ONUCI (Côte d'Ivoire). Leurs responsables politiques (Représentants spéciaux) et militaires (Commandants des forces) se réunissent régulièrement pour échanger information et expérience et élaborer des approches cohérentes et intégrées des engagements. Ces approches permettent à l'ONU de mieux utiliser ses ressources humaines et logistiques et de parler d'une même voix dans la gestion des crises sous-régionales.

A plusieurs occasions, le Conseil de sécurité a reconnu et encouragé cette collaboration inter-missions (S/PRST/2004/7 du 25-03-2004 et S/PRST/2005/9 du 25-02-2005). Ce soutien du Conseil de sécurité est précieux pour une meilleure exécution des mandats des missions.

La consolidation de la paix

La situation sous-régionale se présente ainsi :

- a. Les populations sont de plus en plus “connectées”, non seulement sur leurs capitales respectives, mais également sur le monde, grâce notamment aux radios FM (*BBC*, Radio France Internationale et *the Voice of America*, entre autres) et aux nouvelles technologies de l’information, en particulier l’Internet. Cette « connectivité » rend les populations mieux informées, plus averties, et donc plus exigeantes vis-à-vis de leurs gouvernements et de la communauté internationale. A travers la télévision, la radio et l’Internet, vos travaux, les débats au Conseil de sécurité, sont suivis avec attention y compris dans les campagnes et les villages les plus reculés. Cette communication, élargie au niveau mondial, génère aussi de puissants réseaux internationaux, à l’instar de ceux des organisations de la société civile, et accroît le pouvoir des populations. C’est là un défi de gouvernance important.

- b. Tout en appuyant la gestion des conflits et la sortie des crises en Afrique de l’ouest, le Conseil de sécurité devrait accorder une attention spéciale aux « pays en transformation ». Ce sont des *Etats stables, en voie de démocratisation, mais encore fragiles*. Leurs capacités institutionnelles devraient être renforcées et leurs populations vulnérables assistées de manière appropriée.

- c. Pour plus d’efficacité, nos priorités devraient être limitées et bien ciblées. En 2007, de nombreuses élections, présidentielles ou législatives, auront lieu : Bénin, Côte d’Ivoire, Mali, Nigeria, Sénégal et Sierra Leone. Ce sera une période d’expression de la démocratie, mais aussi de tension et, dans certains cas, de violence.

En guise de conclusion, les priorités suivantes méritent votre attention :

- Le chômage des jeunes et son impact sur la paix et la stabilité nationale et régionale ;
- Les migrations irrégulières et leurs conséquences croissantes sur les gouvernances locales et internationales ;
- L'alternance pacifique au pouvoir comme modalité de prévention des conflits ;
- L'urbanisation galopante et l'accroissement des risques d'insécurité : en moyenne, 38 à 40% des populations ouest africaines vivent dans les capitales ;
- Le défi de la libre circulation des biens et des personnes en Afrique de l'ouest, malgré les conventions de la CEDEAO, avec notamment la question des barrages routiers et leur impact négatif sur la mobilité et les échanges sous-régionaux.

Je vous remercie.

Pour plus d'information sur le Bureau des Nations Unies
pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) visitez notre site web:

www.un.org/unowa